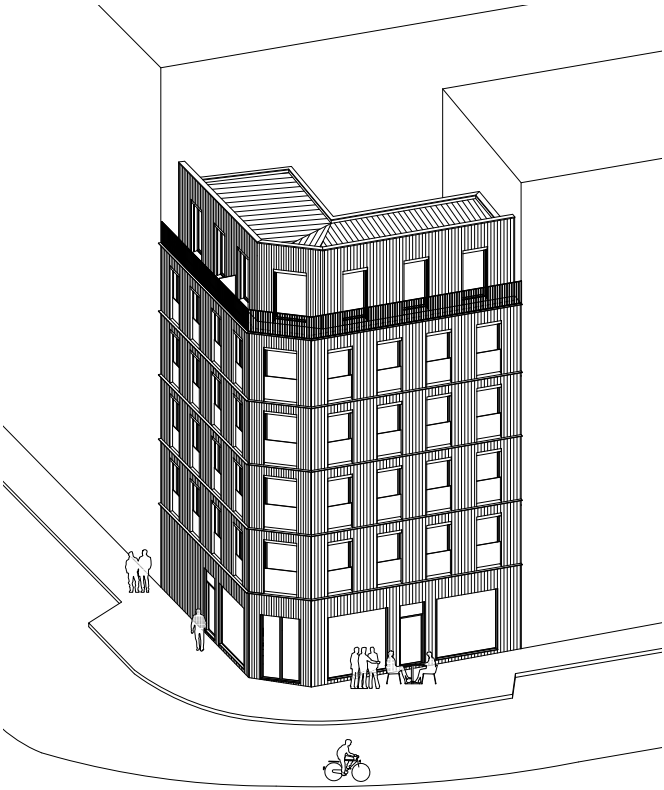




6 logements sociaux et
un local d'activités,
Rue Robert Blache, Paris 10e



Le site se trouve à la rencontre de trois situations urbaines parisiennes caractéristiques non loin du Canal Saint-Martin : la rue Robert Blache, rythmée par de petits immeubles faubouriens en enduits blancs, à la modénature discrète, la rue du Terrage, en grande partie occupée par un important ensemble de type HBM, aux façades de brique soignées et l'opération autour de la place Raoul Follereau, un imposant complexe d'habitations, construit au début des années 1980 et marqué par une réinterprétation du langage classique, pouvant être qualifié de postmoderne.

UN PROJET CONTEXTUEL

Le bâtiment s'implante à l'angle des rues Robert Blache et du Terrage.

Nous avons souhaité réinterpréter les codes de l'architecture faubourienne en présence dans la rue Robert Blache : une volumétrie compacte entre cour et rue, une façade ordonnée par des ouvertures verticales régulières, une modénature discrète, simple expression des choix constructifs du bâtiment.

À rez-de-chaussée sur la rue Robert Blache, nous avons souhaité créer une forte animation en offrant un maximum de linéaire de commerce. L'accès aux logements se fait, quant à lui, au travers d'un hall lumineux et traversant donnant sur la rue du Terrage. Dans les étages, l'ensemble des logements sont doubles ou triple orientés et possède de larges fenêtres offrant un maximum de lumière aux habitants.

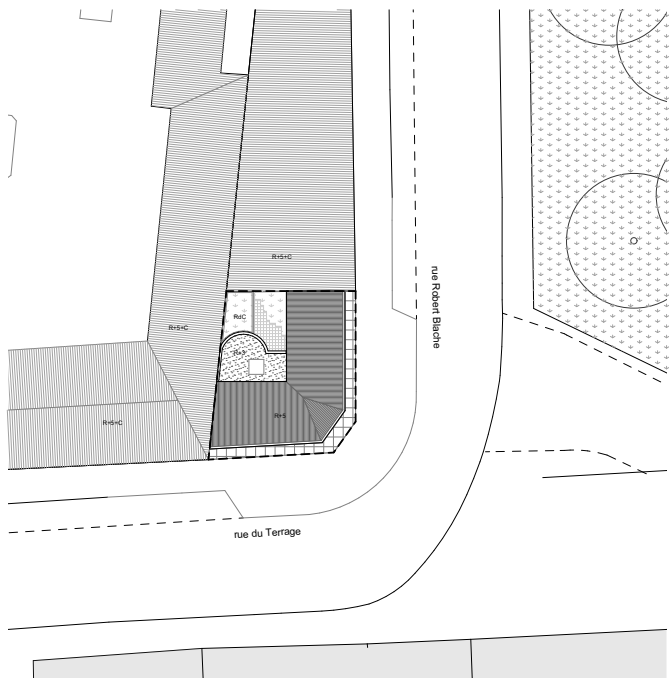
Sur rue, le bâtiment se pare d'une peau métallique nervurée blanc mate. Les menuiseries sont en bois, teintées naturelles et les garde-corps en verre, offrant luminosité et intimité aux logements. Sur cour, la façade se pare d'un bardage bois, teinte naturelle.

UN PROJET ÉCOLOGIQUE EN BOIS

Le bâtiment développe un principe structurel basé sur la préfabrication bois, avec des façades et des planchers massifs (provenance Pays basque). Ce principe a permis de développer un chantier très bas carbone et le montage de la structure sur 5 niveaux en 10 jours. Des panneaux de bois lamellé-croisé placés en façades et refends soutiennent des planchers en panneaux de bois lamellé-croisé. La structure se vit jusque dans l'intérieur des logements avec certains éléments structurels apparents. L'isolation de l'ensemble du bâtiment est assurée par une fibre de bois. Le sol est quant à lui en fibres végétales (linoléum) ou du carrelage (circulations communes et pièces humides). Afin de faciliter les grandes portées au niveau du local commercial et le rapport au sol, la structure du rez-de-chaussée est en béton.

UN PROJET À FAIBLE CHARGE

Le programme développe 6 logements dont deux triplex au R+3-4-5. Cette configuration a permis de desservir le bâtiment de 5 étages uniquement au travers d'un escalier et de paliers extérieurs, limitant ainsi les charges d'un éventuel ascenseur. L'ensemble de la technique est géré par logement (VMC et chaudière individuelle) dans une enveloppe à très forte résistance thermique. Les eaux de pluies sont récupérées en toiture (R+5 en zinc) et alimentent la jardinière plantée au-dessus du local vélo et l'espace végétalisée du RDC. Un système de récupération dans la cuve alimente les robinets des parties communes (entretien, arrosage) et l'ensemble des sanitaires.



Plan de masse







Jour 0/10



Jour 6/10

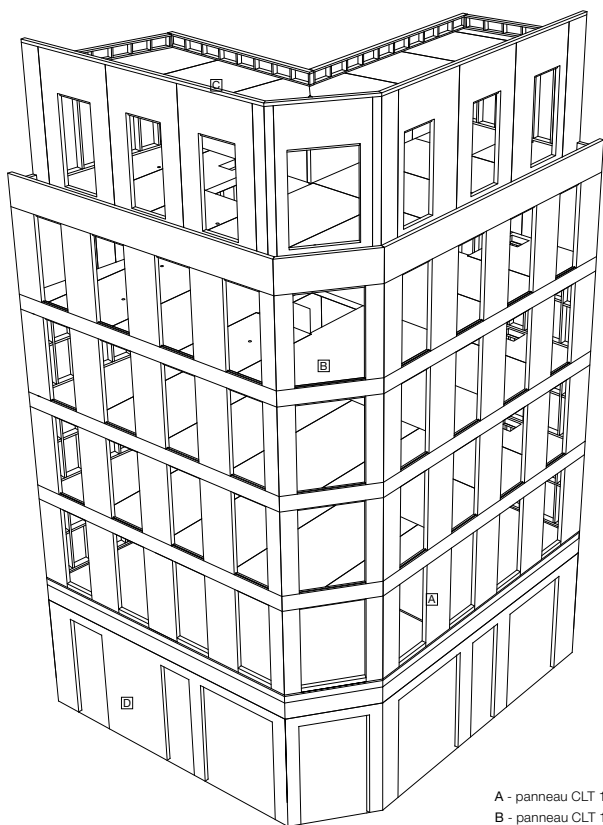
CHANTIER - mise en oeuvre de la structure



Jour 3/10



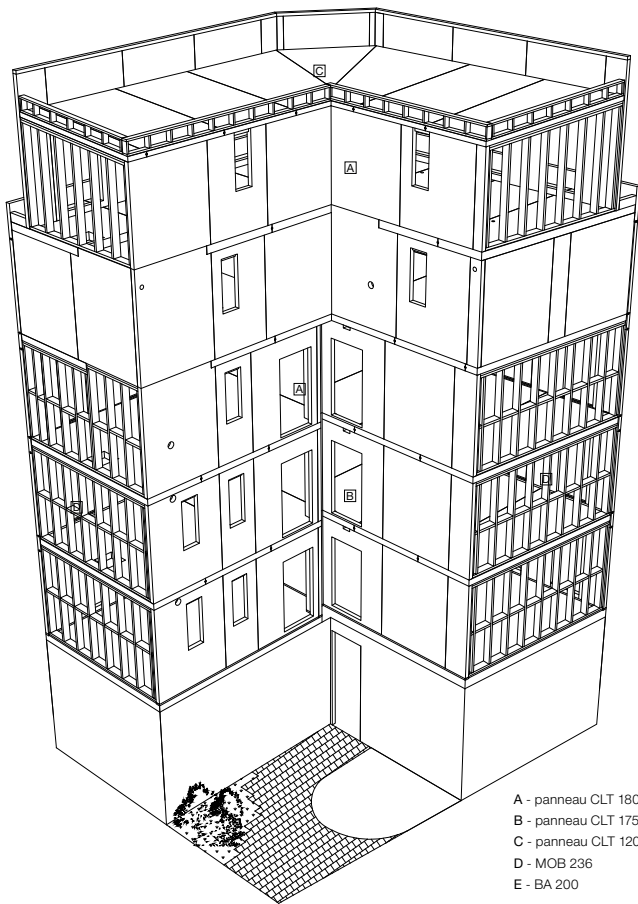
Jour 10/10



- A - panneau CLT 180
- B - panneau CLT 175
- C - panneau CLT 120
- D - MOB 236
- E - BA 200

CHANTIER - assemblage des panneaux massifs

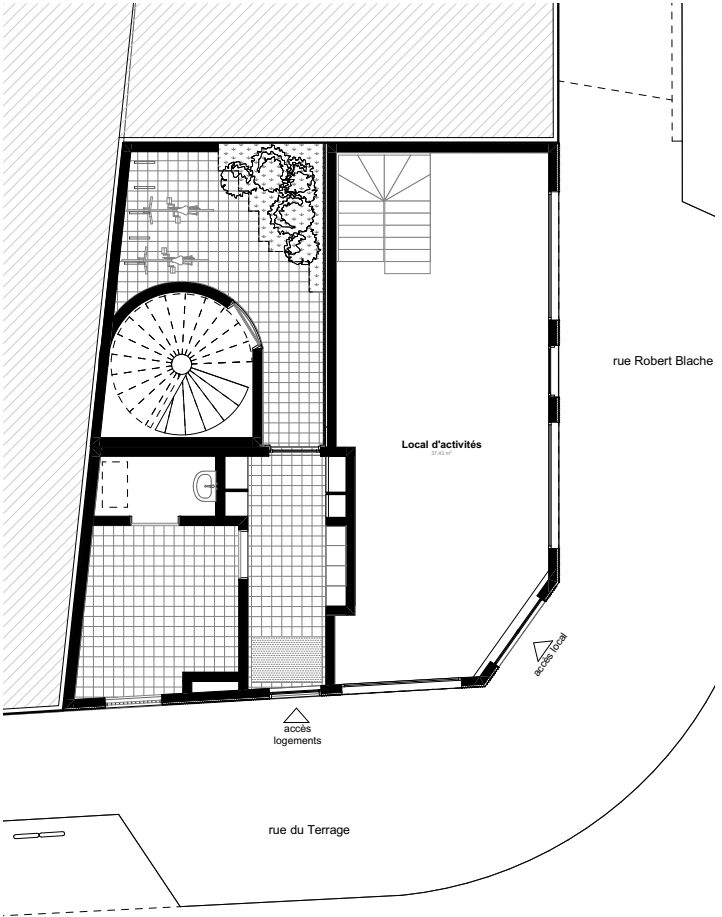




- A - panneau CLT 180
- B - panneau CLT 175
- C - panneau CLT 120
- D - MOB 236
- E - BA 200

CHANTIER - assemblage des panneaux massifs

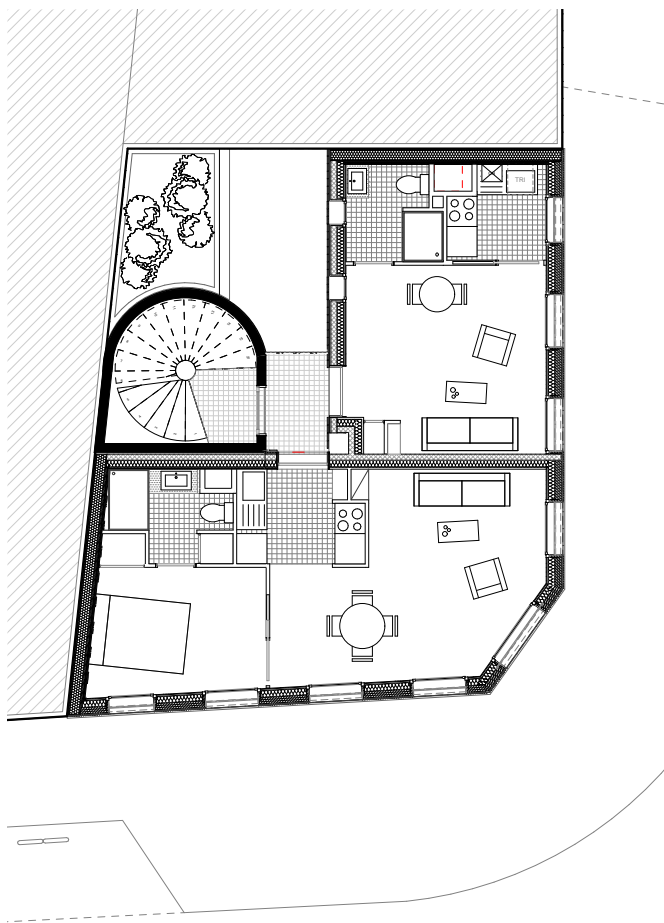




Plan de RDC



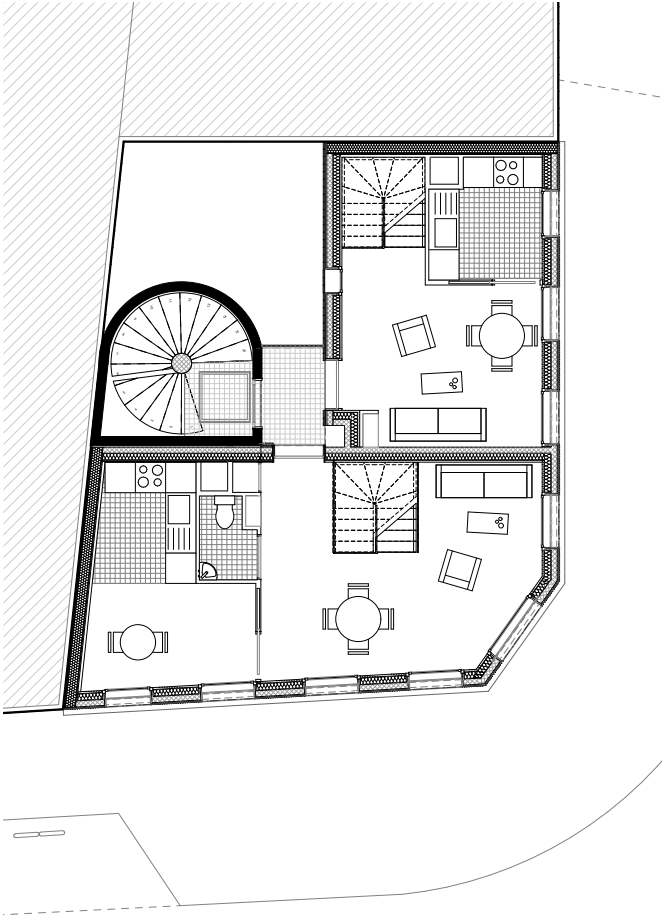




Plan de R+1 et R+2



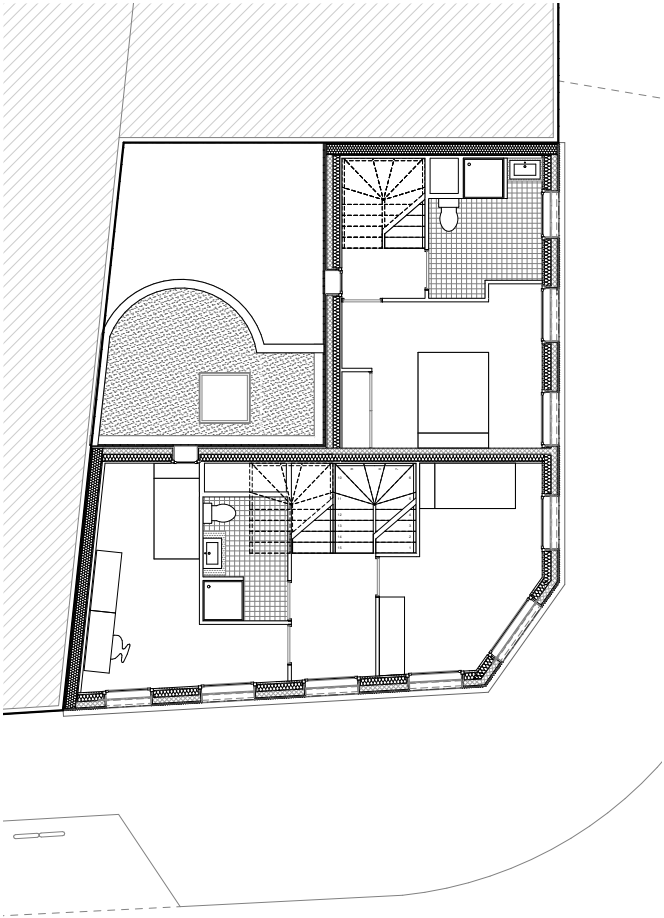




Plan de R+3

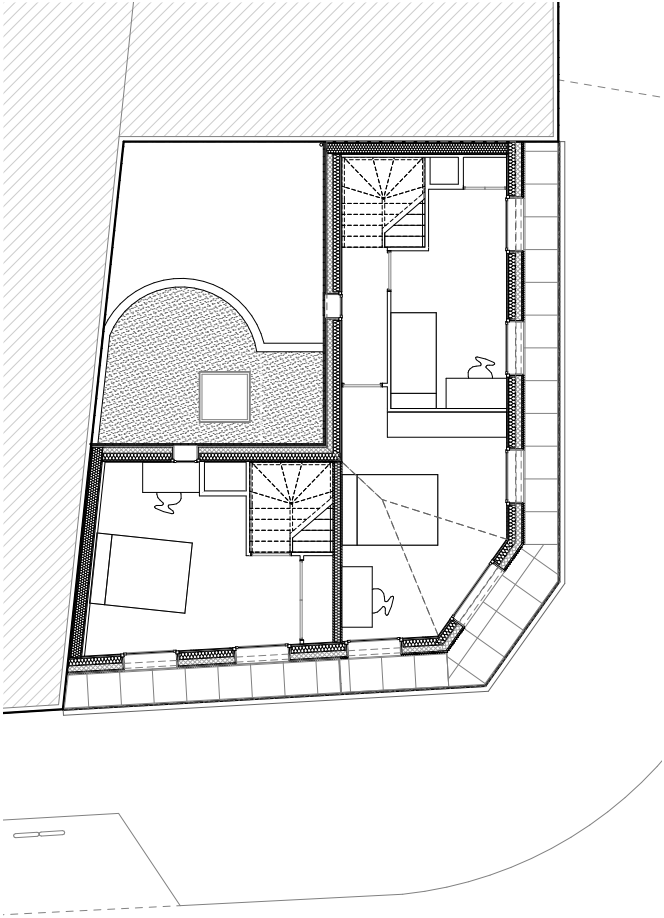






Plan de R+4





Plan de R+5

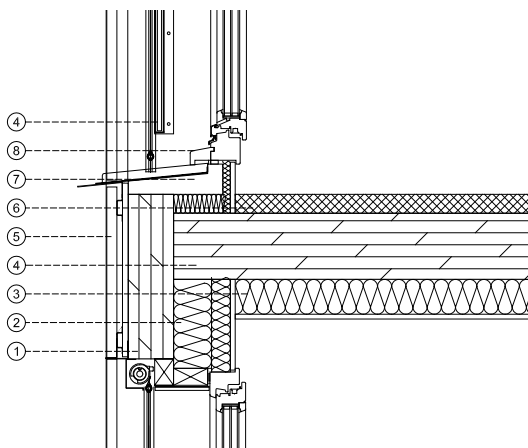
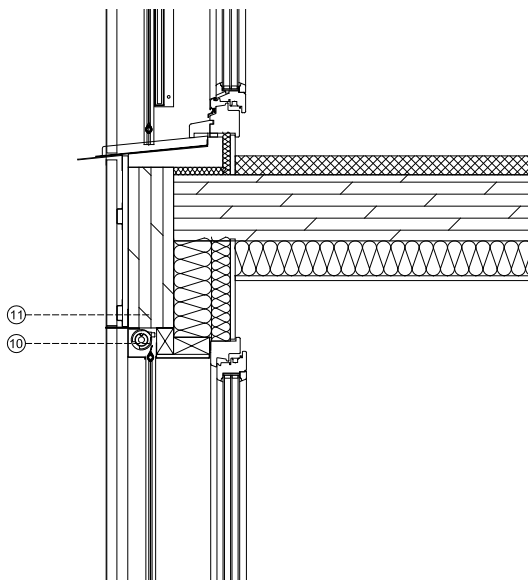












Détail sur menuiserie



1 - mur CLT 120

2 - isolation en fibre de bois 96+54

3 - isolation acoustique 90

4 - plancher CLT 175

5 - bardage acier ondulé thermolaqué

6 - chape liquide 50

7 - appuie bois massif

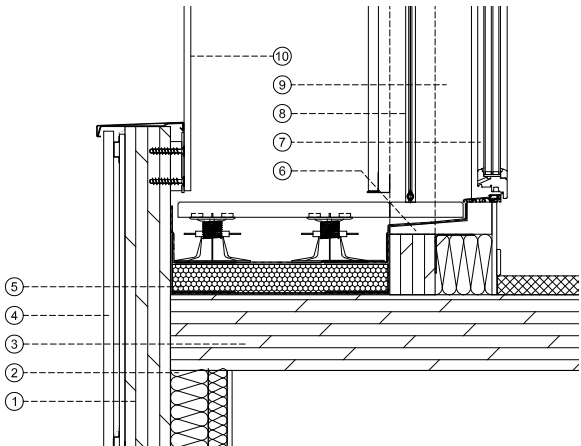
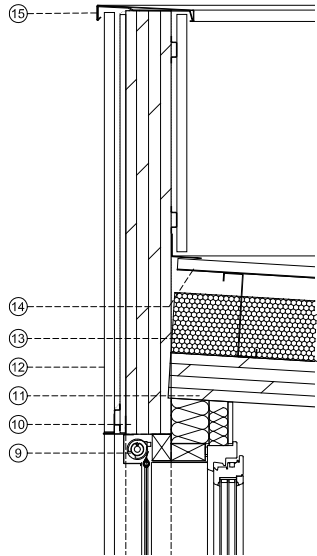
8 - bavette aluminium

9 - garde corps verre trempé

10 - menuiserie bois lasuré

11 - store toile sur coulisse

12 - capotage acier thermolaqué



Détail sur attique



1 - mur CLT 120

2 - isolation en fibre de bois 96+54

3 - plancher CLT 175

4 - bardage acier ondulé thermolaqué

5 - isolation et étanchéité 80

6 - appuie bois massif

7 - dalles sur plots

8 - menuiserie bois lasuré

9 - store toile sur coulisse

10 - habillage tôle acier thermolaqué

11 - garde corps acier thermolaqué

12 - capotage acier thermolaqué

13 - mur CLT 120

14 - plancher CLT 120

16 - isolation fibre de bois 160

17 - toiture zinc naturelle, joint debout



Elévation rue du Terrage



Elévation rue Robert Blache





_____ ▾ +60.16
Toiture

▾ +57.39
R+5

LOGEMENTS TRIPLEX

▾ +54.69
R+4

_____ ▾ +51.99
R+3

LOGEMENTS SIMPLEX

▾ +46.18
R+2

_____ ▾ +46.37
R+1

COMMERCES

_____ ▾ +42.70

RUE DE TERRAGE

Coupe sur courette







Maîtrise d'ouvrage

RIVP

MAO architectes

Fabien Brissaud, architecte gérant

Aurélien Ferry, architecte

Ingénieurs

Ginko ingénierie (BET TCE)

VPEAS (économiste)

Photographe

Cyrille Lallement

Lieu

1 rue Robert Blache, Paris (10ème arrond.)

Performances

RT 2012 -20%

Plan Climat ville de Paris

Label biosourcé : structure CLT (planchers/murs),

Isolation en fibre de bois, menuiserie bois, sol linoléum

Surface (SDP/ SHAB)

318 m² / 263 m²

Coût des travaux (HT)

1,70 M€

Matériaux

Bois - planchers et refends lamellé-croisés

Mélèze - menuiseries sur rue et courette

Mélèze - bardage sur courette

Acier thermolaqué - bardage nervurée sur façade rue

Acier thermolaqué - garde-corps sur attique

Carrelage terre cuite - parties communes

Toile - store sur menuiseries

Toile de jute - sol logements

Béton - pavé RDC

